

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2017-2018



BONNE ANNÉE SCOLAIRE !



Bonjour chers parents,

Le service de garde de l'Académie Louis-Pasteur est un endroit chaleureux et dynamique où les enfants sont encadrés par des éducateurs formés pour qui le bien-être et la sécurité de votre enfant sont une priorité. Les activités proposées sont variées et adaptées aux groupes d'âge des enfants. Que ce soit pour travailler la motricité, la cognition, les habiletés sociales, l'aspect affectif ou moral, le plaisir est toujours au rendez-vous. Les enfants peuvent aussi mener des projets à court terme, à moyen terme et à long terme. Ces projets prennent souvent la forme d'exposition ou de spectacle que nous présentons aux parents avec beaucoup de fierté. Le 9 juin dernier, l'équipe du service de garde était très fière d'avoir présenté sa première pièce de théâtre!

De plus, nos journées pédagogiques sont aussi très colorées. Une thématique est choisie et toutes les activités organisées sont en lien avec celle-ci. Nous avons l'opportunité de cuisiner, de bricoler, de faire de grands jeux dans le gymnase et d'aller jouer dehors. Parfois, des groupes d'animation extérieurs viennent nous visiter à l'école ! Nous prenons le temps d'être avec les enfants et de profiter du moment. Les enfants et les éducatrices raffolent de ces journées.

Finalement, vous trouverez ci-joint, les règlements du service de garde et les détails du fonctionnement. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions. Il me fera plaisir de vous répondre.

Stéphanie Clément-Lapointe
Technicienne en service de garde



Le personnel de l'équipe du service de garde

- est composé de 6 surveillants, de 9 éducatrices en service de garde, d'une animatrice et d'une technicienne en service de garde. Tous ont une formation ou une expérience pertinente en milieu de garde.
- poursuit sa formation de façon ponctuelle, selon les besoins.
- possède une formation en premiers soins qui est renouvelée à tous les 3 ans.
- travaille en collaboration avec l'ensemble du personnel de l'école ainsi qu'avec les parents.
- se réunit quotidiennement afin de partager les informations pertinentes concernant les élèves, les activités et la logistique.
- participe aux plans d'intervention selon les besoins.
- bénéficie du soutien de la direction, de la technicienne en service de garde et de la technicienne en éducation spécialisée.
- est disponible pour rencontrer les parents au besoin.

Les orientations générales

Le programme d'activités du service de garde de l'Académie Louis-Pasteur s'inspire :

- Des valeurs véhiculées dans notre milieu : le respect, la responsabilité, la fierté et l'effort.
- Du développement global des enfants, de leurs intérêts et de leurs besoins.
- Du projet éducatif de l'école ainsi que du Programme de formation de l'école québécoise.
- Des passions et des forces de chacun des membres de l'équipe.
- Du désir de créer un sentiment d'appartenance en offrant un milieu de garde dynamique et chaleureux.

Les objectifs du service de garde

- Assurer la sécurité et le bien-être général des enfants dans une ambiance chaleureuse;
- Participer à l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'école, en travaillant notamment, les compétences transversales;
- Promouvoir de saines habitudes de vie;
- Offrir un moment et un lieu propices à la réalisation des travaux scolaires;
- Organiser des activités et des projets qui s'inspirent des intérêts des enfants;
- Créer des liens significatifs avec ceux qui nous entourent;
- Favoriser le développement d'habiletés sociales et l'ouverture sur les autres;
- Faire vivre aux enfants des moments ludiques qui leur permettront de s'épanouir tout en s'amusant;

- Outiller les élèves à communiquer de façon pacifique et respectueuse;
- Valoriser l'entraide et l'implication dans notre milieu;
- Développer l'autonomie et la prise d'initiatives;
- Reconnaître l'individualité de chaque enfant;
- Encourager la créativité;
- Établir un partenariat avec divers organismes communautaires;
- Présenter une pièce de théâtre à la fin de l'année scolaire.



Règlements du service de garde 2017-2018

Heures d'ouverture et de fermeture

Le service de garde ouvre ses portes dès 6 h 30 le matin et ferme ses portes à 18 h. Entre 6 h 30 et 7 h, votre enfant peut amener son petit-déjeuner à l'école. Un grille-pain et des fours à micro-ondes sont disponibles, alors le personnel sur place se fera un plaisir d'aider votre enfant. Notez que l'Académie ne s'engage pas à fournir le déjeuner à votre enfant.

Tarifs et contrats

Les tarifs diffèrent selon vos besoins. Vous devez inscrire votre enfant selon les heures qui correspondent à vos besoins de garde. Il est à noter que les frais sont établis pour une fréquentation annuelle, alors si vous prévoyez avoir besoin du service de garde pour quelques jours ou quelques semaines, la garde occasionnelle répondra à vos besoins.

Période d'inscriptions

Afin de mieux préparer la prochaine rentrée scolaire, le formulaire d'inscription sera disponible sur le portail au mois de mai. Une période d'inscriptions sera établie et les groupes seront formés. De cette façon, nous serons prêts à accueillir les enfants dès la première journée lors de la rentrée. Il vous sera toujours possible d'inscrire votre enfant au service de garde en début d'année scolaire, par contre, si les groupes sont complets, vous pourrez bénéficier du tarif du contrat de garde, mais votre enfant sera avec les enfants qui sont à la garde occasionnelle le temps qu'une place se libère dans le groupe correspondant à son âge. Une liste de priorité sera tenue pour ce genre de situation.

Changement de contrat de garde pendant l'année courante

Un changement de contrat sera octroyé par année scolaire. Un minimum de 10 jours ouvrables sera nécessaire pour procéder au changement.

Journées pédagogiques, semaine avant Noël et semaine après Pâques

Les inscriptions aux journées pédagogiques se font sur le portail. Vous y trouverez les activités offertes, le tarif demandé et la date limite à respecter pour procéder à l'inscription. Le service de

garde est ouvert si la demande est suffisante (un minimum de 20 inscriptions par journée pédagogique est nécessaire). Les journées pédagogiques sont payables à l'inscription. Il est important de noter qu'il n'y a pas de service de traiteur pendant les journées pédagogiques; cependant, les repas à faire réchauffer au four à micro-ondes sont les bienvenus.



Politique de remboursement

Les parents ont 10 jours ouvrables pour aviser le service de garde d'une annulation d'inscription à une journée pédagogique avant la date de celle-ci. Autrement, les frais de la journée pédagogique vous seront facturés.

Retards

Tout retard après 18 h sera facturé à 1,00 \$ la minute. Avant de quitter les lieux, les parents devront signer un document de suivi indiquant l'heure du retard. Après 5 retards cumulés au courant de la même année scolaire, des frais de 2.00 \$ la minute seront facturés.

Vous pouvez toujours laisser un message sur la boîte vocale de l'école, et ce, même après 16 h. Les employés du service de garde ont accès à la boîte vocale et pourront contacter les parents en question ou faire les appels nécessaires.

Le fonctionnement

Les enfants inscrits aux différents contrats de garde

Les contrats de garde sont offerts selon vos besoins. Il est donc possible de prendre un contrat de garde le matin ainsi qu'en fin de journée. Les enfants qui sont à forfait de 15 h 15 à 18 h pour les enfants du préscolaire ou de 15 h 30 à 18 h pour les enfants du primaire, sont dans un groupe d'enfants du même âge qu'eux et font des activités dirigées avec leur éducatrice attitrée. C'est pourquoi nous vous demandons d'être indulgents lorsque vous venez chercher votre enfant, car celui-ci est en activité et doit ranger ses choses avant de venir vous rejoindre à l'entrée.

La planification des activités

Les éducatrices planifient des activités qui répondent aux intérêts des enfants et qui favorisent leur développement global. Ces planifications sont envoyées sur le portail une fois par semaine. Vous pouvez donc les consulter pour savoir ce que votre enfant fera comme activités pendant la semaine. Nous avons aussi établi une planification annuelle qui nous guidera pendant l'année. Cette planification peut être modifiée et bonifiée selon les intérêts et les besoins des enfants. Je vous invite à en prendre connaissance.



GRILLE DE PLANIFICATION ANNUELLE 2017-2018

	THÈME	TYPE D'ACTIVITÉ	ASPECT DU DÉVELOPPEMENT GLOBAL
AOÛT ET SEPTEMBRE	Accueil et création des liens avec les pairs Projet annuel de théâtre	Court terme Long terme	Social, affectif, cognitif, moral et psychomoteur
OCTOBRE	Automne/Halloween	Activités spéciales	Cognitif, social et affectif
NOVEMBRE	Projets de groupe	Long terme	Cognitif, social, moral, affectif et psychomoteur
DÉCEMBRE	Noël	Activités spéciales	Social et affectif
JANVIER	Hiver/Poursuite des projets	Long terme	Psychomoteur, social, affectif, cognitif et moral
FÉVRIER	Carnaval/St-Valentin	Activités spéciales	Social, affectif et psychomoteur
MARS	Alimentation/Pâques	Moyen à long terme et activités spéciales	Cognitif, social, affectif et moral
AVRIL	Printemps/environnement/jardinage	Long terme	Social et moral
MAI	Semaine des services de garde/activité physique	Activités spéciales et à long terme	Cognitif, social, affectif, moral et psychomoteur
JUIN	Été/Plein air Présentation de la pièce de théâtre	Long terme	Social, affectif, cognitif, moral et psychomoteur

- ❖ **Thème** : Les grands thèmes sont suggérés afin de donner une ligne directrice aux activités mais cela n'empêche aucunement les éducatrices d'en aborder d'autres selon les intérêts des enfants.

- ❖ Type d'activité : Plusieurs types d'activités peuvent être utilisés : à court terme, à moyen terme et à long terme. Le type d'activité proposé est celui qui est suggéré pour la période mentionnée.
- ❖ Aspect du développement global : Souvent, dans une même activité, plusieurs aspects du développement sont abordés. Les aspects qui sont indiqués dans le tableau sont les plus ciblés.



Une journée type

L'horaire du service de garde est conçu en fonction des besoins des enfants et de leur bien-être. Bien entendu, cet horaire peut être modifié selon les activités spéciales ou les besoins de l'organisation. Je vous invite à y jeter un coup d'œil.

Horaire d'une journée type

Période du matin de 6 h 30 à 8 h 15	
6 h 30	Accueil à la cafétéria, possibilité de déjeuner et jeux libres.
7 h	Division en 2 groupes dans des locaux attitrés et proposition d'activités.
7 h 30	Sortie sur la cour pour tous les élèves du service de garde et accueil de tous les élèves de l'école.
8 h	Entrée en classe pour le primaire
8 h 15	Entrée en classe pour le préscolaire

Période du midi de 11 h à 12 h	
11 h à 11 h 30	1 ^{er} dîner (première, troisième et cinquième années) Les autres groupes sont en activité à l'extérieur ou au gymnase.
11 h 30 à 12 h	2 ^e dîner (deuxième, quatrième et sixième années) Les autres groupes sont en activité à l'extérieur ou au gymnase.
11 h à 12 h	Les enfants de la maternelle dînent en classe avec leur éducatrice.

Période de l'après-midi de 15 h 15 à 18 h	
15 h 15	Rassemblement des élèves du préscolaire dans un local pour la prise de présences et préparation pour une période de jeux extérieurs.
15 h 30	Rassemblement des élèves du primaire dans leur local respectif pour la prise de présences. La collation et la période de jeux extérieurs auront lieu ensuite selon la planification des activités dirigées.
15 h 45	Rassemblement des élèves du préscolaire à l'intérieur et prise de collation.
16 h	Début de la période d'activité dirigée pour tous les groupes.
16 h 55	Rassemblement de tous les élèves à la cafétéria.

17 h	Période de devoirs pour les élèves de deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième années dans les locaux prévus à cet effet, du lundi au jeudi. Les élèves de la maternelle et de la première année se rassemblent dans un local pour faire des ateliers libres.
17 h 30	Dernier rassemblement à la cafétéria où des jeux de table sont proposés aux élèves en attendant leur parent.
18 h	Fermeture du service de garde.



La garde occasionnelle

La garde occasionnelle est au coût de 1.50\$ le quart d'heure entamé. Elle s'utilise comme ceci :

- a) Si vous prévoyez avoir besoin du service de garde pour une courte période (voyages), c'est la garde occasionnelle qui s'appliquera. Les tarifs des différents contrats de garde s'appliquent seulement sur une base annuelle.
- b) Si le matin, vous prévoyez reconduire votre enfant à l'école avant 7 h 30 ou encore avant le début de votre contrat de garde. La facturation se fera automatiquement dès que votre enfant numérisera sa carte à son arrivée.
- c) Si vous venez habituellement récupérer votre enfant sur la cour à la fin des classes, mais que, pour une raison quelconque vous arrivez plus tard. Dès 16 h, votre enfant sera pris en charge par les surveillants du service de garde et c'est à ce moment que la facturation débutera. La facturation se fera automatiquement dès que vous numériserez votre carte à votre arrivée.
- d) Si votre enfant demeure au service de garde à la suite de son activité parascolaire, la facturation se fera automatiquement dès que vous numériserez votre carte à votre arrivée.
- e) Si un de vos enfants demeure au service de garde en attendant son frère ou sa sœur qui a une activité parascolaire, la facturation sera applicable pour l'enfant qui demeurera au service de garde et la facturation se fera automatiquement dès que vous numériserez votre carte à votre arrivée.

Notez qu'il vous est possible de voir la facturation directement sur le portail en suivant ce chemin : *Finances – Garde et activités – Liste facturable.*

Les départs

Vous devez toujours vous présenter en personne (vous ou une personne autorisée) pour venir récupérer votre enfant à l'école. C'est une question de sécurité. Si vous désirez que votre enfant quitte l'école par lui-même, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet. Vous pouvez vous le procurer au service de garde ou à l'administration.

L'attente de votre enfant peut parfois vous paraître longue en fin de journée. Dès que l'éducateur reçoit l'information, il avertit votre enfant et celui-ci doit ranger son matériel et s'habiller afin de venir vous rejoindre. Cela peut prendre quelques minutes. **Nous vous demandons votre collaboration et votre patience, et ce, même si vous utilisez l'application cellulaire de géo-localisation.**



Gestion des objets perdus et des vêtements non réclamés

À la fin de chaque mois, nous étalerons les objets perdus ou égarés sur une table à l'intérieur du service de garde. Au début de chaque mois, les vêtements non réclamés seront offerts à une œuvre de charité de Montréal-Nord. Tout au long de l'année, les vêtements perdus à l'effigie de l'Académie Louis-Pasteur identifiés au nom de l'élève lui seront remis et à la fin de l'année, tous les vêtements non-identifiés et non réclamés seront étalés et offerts aux parents de l'Académie.

Respect du code de vie

Le service de garde utilise le même code de vie que celui de l'école. La valeur fondamentale à l'Académie Louis-Pasteur est le respect. Les membres de l'équipe s'engagent à utiliser une approche positive afin de transmettre cette valeur aux enfants.

Pour toute question, veuillez communiquer avec Stéphanie Clément-Lapointe, technicienne en service de garde par le portail, le téléphone au 514-322-6123 ou par courriel :

sclement-lapointe@academielouispasteur.com

Bonne année scolaire à tous!

